L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS,

DIMANCHE MATIN, 23 JANVIER.

L'Athénée louisianais.

(Compte-rendu de la séance d'organisation.)

Les fondateurs de l'Athénée louisianais se sont réunis, mercredi 12 janvier, dans les salons de M. Olivier Carrière, et ont terminé leurs travaux préliminaires commencés depuis le 24 novembre 1875. La Société s'est définitivement constituée, en adoptant la Constitution et en élisant les officiers. Ont été élus à l'unanimité: Président: le docteur Armand Mercier; vice-président: le général G. T. Beauregard; secrétaire-trésorier: le docteur Alfred Mercier.

Le Président prenant la parole s'exprime en ces termes:

Messieurs et chers collègues,

Quoique je m'y attendisse, ce n'est pas sans émotion que je viens de me voir choisi, par vos suffrages, pour être le premier président de notre association, et, c'est avec un sentiment de reconnaissance bien sincère que je vous en remercie.

L'œuvre que nous entreprenons est une œuvre de désintéressement, de patriotisme et d'amour du bien. Elle doit donc nécessairement réussir. Nous nous associons dans le but arrêté de perpétuer, dans notre pays, l'usage de la langue française; de protéger et d'encourager les arts, les sciences et les lettres parmi nous et d'en transmettre l'héritage à nos enfants. Nous avons tout ce qu'il faut pour réussir: la volonté. Vouloir, c'est pouvoir. Ajoutons: le savoir, c'est la puissance. *Knowledge is power!* comme l'a si bien dit l'un de nos premiers présidents. Ce président était non seulement un homme d'Etat distingué; il était encore un grand philosophe.

En réunissant nos efforts, nous augmenterons des lumières des autres, le petit bagage scientifique, artistique et littéraire que chacun de nous possède à part soi. En nous instruisant les uns et les autres, nous deviendrons plus forts; car la science, c'est la lumière, c'est le progrès, tandis que la superstition, c'est à dire l'ignorance, c'est la nuit, c'est la mort, c'est le néant.

Serrons nos rangs et marchons résolument dans la voie de la science, du progrès, de la vérité. Déjà plus d'un aspire à venir augmenter notre nombre. Les timides s'enhardiront, les irrésolus se décideront et ce n'est pas être prophète que de vous dire que le temps n'est pas éloigné où ce sera un honneur que de devenir membre de notre Athénée.

La seule difficulté sérieuse que nous rencontrerons, ce sera celle des finances; mais elle n'est pas insurmontable. Nous cheminerons lentement, il est vrai, avec nos ressources personnelles, mais nous cheminerons. Puis les sympathies nous viendront à la vue du but de notre entreprise et des efforts que nous ferons tous pour la mener à bonne fin. De même que nous avons vu un Nicolas Girod léguer à la ville de la Nouvelle-Orléans, une fortune pour ainsi dire, pour construire un asile destiné à recevoir les orphelins de Français et de descendants de Français; de même que nous avons vu un Olivier Blineau donner un vaste terrain et fournir une somme considérable pour y construire un asile destiné à recevoir les Français malheureux et indigents, de même nous verrons, j'en ai la certitude, un homme, plus d'un homme au cœur noble et généreux, venir nous aider de leur bourse à faire grandir notre œuvre et à la perfectionner.

Travaillons avec ardeur, avec obstination:

"Labor improbus omnia vincit"; travaillons surtout avec une cordiale et fraternelle entente, car s'il est vrai que des lances réunies en un faisceau constituent une puissance que les plus grands efforts ne peuvent briser, il est une puissance bien plus grande que celle-là: c'est la réunion de volontés intelligentes qui se forment en association pour marcher résolument dans la voie de la science, du progrès et de l'amour du bien. Là est la matière: ici vous avez l'esprit, et l'esprit sera toujours plus fort que la matière.

Le général Beauregard en quelques paroles parfaitement appropriées à la circonstance, remercie les membres de l'Athénée de la marque d'estime et de confiance qu'ils lui donnent, en l'appelant aux fonctions de Vice-Président. La Société qui vient d'être fondée est une œuvre patriotique; à ce titre elle a ses sympathies, elle aura son concours dans toute l'étendue permise par ses occupations. Le sentiment du devoir a été la règle constante de sa conduite dans toutes les circonstances de sa vie privée et publique, et c'est ce même sentiment qui continuera de l'inspirer toutes les fois qu'il sera appelé à servir son pays.

Le docteur Alfred Mercier demande au Président la permission d'adresser quelques mots à ses collègues, et s'exprime ainsi:

Messieurs,

Les belles et substantielles paroles que nous venons d'entendre, définissent si bien le but, les espérances et les devoirs de notre Société, que je devrais me borner à dire combien je vous suis reconnaissant de l'honneur que vous me faites en me nommant votre Secrétaire-Trésorier. Cette reconnaissance, la meilleure manière de vous l'exprimer est de vous promettre d'apporter au succès de notre entreprise tout ce que je puis réunir de zèle et d'énergie. Mon désir ardent d'être utile à notre chère Louisiane, m'est un sûr garant que je tiendrai ma parole.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots. Nos Louisianais, guidés par l'illustre général que notre Athénée est si fier de compter parmi ses fondateurs, nos braves Louisianais ont montré comment ils savaient combattre et mourir. Honneur à nos héroïques concitoyens qui ne sont plus! Quant à ceux qui leur survivent, ils ont désormais à soutenir un autre combat, bien difficile, bien pénible, celui de la vie dans les conditions que l'adversité nous a faites. Mais rien n'est beau comme le sentiment de la dignité qui ne se laisse ni abattre ni corrompre par le malheur, et rien n'est plus efficace que la culture de l'esprit pour agrandir et fortifier ce noble sentiment.

Matériellement, la Louisiane est un des plus petits Etats de notre vaste République. Mais ce n'est pas l'étendue de territoire qui constitue la vraie grandeur; c'est le culte de l'intelligence, et il dépend de cette petite Louisiane de devenir une étoile de première grandeur parmi les constellations dont brille le ciel de l'esprit américain. Elle n'a besoin pour cela que de se bien pénétrer d'une vérité, à savoir que la prospérité matérielle de tout pays se développe proportionnellement à l'éclat qu'y projette la flamme du foyer intellectuel.

Voyez dans l'antiquité, cette Athènes si riche, si resplendissante et si puissante.... à quoi doit-elle la grande place qu'elle occupa dans le monde? à quoi doit-elle le prodigieux souvenir qu'elle a laissé dans la pensée des hommes? à son amour pour le vrai, c'est-à-dire pour la science; à sa passion pour le beau, c'est-à-dire pour la littérature et les arts. Or, physiquement qu'était-ce que cette Athènes?—Un groupe de moins de cent mille habitants autour d'un rocher.

Au moyen-âge voyez Venise dont la flotte était alors ce qu'est aujourd'hui la flotte de l'Angleterre..... quelle fut la source d'où partirent sa force et l'auréole étincelante qui couronne son nom dans l'histoire? Ne fût-ce pas sa passion pour les découvertes de l'esprit? Eh bien! Venise, cette reine de l'Adriatique encore si gracieuse et si attrayante par l'héritage que lui ont laissé ses artistes, c'est un point dans l'espace, et pour en faire le tour il suffit d'une promenade en gondole.

Voyez le Portugal qui ouvrit les temps modernes d'une manière si splendide, par ses explorations maritimes; voyez la sage et opulente Hollande, qui, un jour, fut assez puissante pour défendre sa liberté contre Louis XIV: l'un est un rivage étroit découpé dans les flancs de la péninsule ibérique; l'autre est un ruban de sable disputé par l'intelligence humaine aux assauts perpétuels de la mer.

Si la Louisiane veut compter pour quelque chose dans le panorama que le temps déroule sans cesse aux regards des générations, et ne pas passer comme une de ces ombres vagues qui ne laissent pas même une trace dans les récits de la tradition, il faut qu'elle s'éprenne d'un amour ardent et persévérant pour le travail, le travail cette clef d'or qui ouvre la porte d'où l'homme contemple avec enthousiasme les perspectives infinies que la science, la littérature et les arts déploient avec tant de libéralité, pour solliciter son ambition et allumer en lui cette soif de connaître, qui satisfaite souvent et toujours excitée, est à la fois le tourment et l'inexprimable bonheur de l'espèce humaine.

Le docteur Charles Turpin prenant à son tour la parole, résume les motifs qui ont présidé au choix des officiers de l'Athénée, et annonce que, conformément aux statuts de la Société, ses travaux réguliers commenceront le quatrième mercredi de janvier.

Le docteur Jean G. Hava, sollicité par ses collègues d'inaugurer la mission de l'Athénée, accepte gracieusement cette initiative.

Nous complétons le compte-rendu qui précède en donnant la liste des douze fondateurs de l'Athénée. La Société doit commencer à recruter de nouveaux membres parmi les candidats qui seront présentés par les sociétaires. Il y aura quatre admissions par mois.

Docteur Sabin Martin,
Docteur Armand Mercier,
Docteur Alfred Mercier,
Docteur Charles Turpin,
Monsieur Olivier Carrière,
Docteur Jean G. Hava,
Général G. T. Beauregard,
Docteur Just Touatre,
Colonel Léon Queyrouze,
Monsieur Auguste Jas,
Monsieur Paul Fourchy,
Juge Arthur Saucier.

Il est un fait incontestable, que les plus belles chaussures se vendent au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

JUGES.—Si cela peut vous intéresser, apprenez que M. C. Shelvin, juge de paix du 5ème district et citoyen de couleur, a reçu tout dernièrement de G. Williamson, son ex-constable, une superbe volée de coups de cravache, et que, quelques jours après la dite et cuisante volée, le juge de paix et son ex-constable se sont plus ou moins tiré des coups de pistolet, mais sans égratignure. Shelvin, paraît-il, aurait fui devant son adversaire; car son pistolet avait raté, et un pistolet qui rate ne vaut pas une cravache qui cingle les reins.

Les deux honorables ont été mis sous caution de $300.

Nous avons de fameux juges de paix en ce pays, allez, et la justice est une auguste chose. Quand les dits personnages sont cassés pour incompétence, ignorance ou canaillerie, M. Kellogg les réappointe. La faute, toutefois, n'en est pas seulement à Kellogg, mais encore aux représentants, aux meneurs et aux politiciens qui les recommandent à son Excellence Kellogg.

Et qu'importe à Kellogg que la justice soit confiée à des mains ignobles, pourvu que son parti soit satisfait et que ses valets soient contents!

Mais nous savons tous que la justice en Louisiane—section des juges de paix—est le brigandage organisé, régularisé et légalisé.

La caverne de Gil Blas était une caverne d'honnêtes gens.

LES VINS DE CALIFORNIE.—On télégraphie de Washington, en date d'hier soir:

M. Sargent, sénateur républicain de la Californie, a présenté au Sénat dans la séance d'aujourd'hui, un mémoire de la *California Viticultural Society* qui expose certains faits relatifs à la culture de la vigne et à la fabrication de l'eau-de-vie et demande que le Congrès protège cette industrie. Le mémoire a été envoyé au comité des finances.

En présentant ce document, M. Sargent a dit qu'en France, on produisait annuellement un milliard et demi de gallons de vins, ce qui représente une valeur de trois cents millions de dollars. Cinq millions d'habitants s'occupent de la culture de la vigne, et on a pu dire que deux vendanges avaient payé l'indemnité arrachée à la France par l'Allemagne. La Californie a à peu près la même étendue que la France, et la moitié de son territoire est propre à la culture de la vigne. A présent, il y a trente millions de pieds de vigne dans l'Etat.

Il existe toutefois un préjugé contre le vin de Californie, et on paie fréquemment plus cher des vins étrangers inférieurs à ceux de cet Etat. Il en résulte que les raisins sont souvent donnés aux porcs en Californie. Le seul remède qu'on puisse appliquer à présent, c'est la modification des règlements relatifs à la taxation de l'eau de vie. Les auteurs du mémoire désirent qu'on établisse une sorte d'entrepôt du gouvernement où le vin pourrait être emmagasiné, et la taxe serait payée au gouvernement lorsque le vin ou l'eau-de-vie serait envoyé au marché.

Le gouvernement paie des primes aux pêcheurs; il a un tarif différentiel en faveur des constructeurs de navires, et tout cela est admissible; mais M. Sargent voudrait que la même politique fût appliquée dans l'intérêt de la Californie, et c'est pourquoi il espère que la question sera étudiée par le comité des finances.

LES MÉTAUX PRÉCIEUX EN CALIFORNIE.—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco:

Il est établi, d'après les chiffres de M. Valentine, surintendant général de Wells, Fargo et Co., que la production de l'or et de l'argent dans tous les Etats de la côte du Pacifique, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, a été de 80 millions 893,637 dollars. C'est une augmentation de 6 millions 487,982 dollars sur le produit de l'année précédente. M. Valentine estime qu'en 1876, le total de la production ne s'élèvera pas à moins de 90 millions, sur lesquels l'Etat de Nevada en fournira à lui seul 50 millions.

Ces chiffres peuvent paraître énormes, cependant il y a tout lieu de croire qu'ils sont exacts. Seulement, il est bon de faire remarquer que la Californie proprement dite n'entre dans ce grand total que pour la somme de 16 millions 326,211 dollars, sur lesquels environ 7 millions ont été absorbés par le gouvernement fédéral, pour frais de douanes, et envoyés dans les Etats de l'Est, tandis que d'un autre côté 8 millions au moins ont passé entre les mains des Compagnies de chemins de fer, à titre de remboursement de l'intérêt sur leurs obligations et dividendes. On voit donc que, par le fait, il ne nous est pas resté grand'chose pour notre propre circulation.

Ces causes d'épuisement, jointes à la grande demande d'or à New-York, par suite de l'accaparement en France et en Allemagne, ont produit la pénurie du numéraire pendant ces temps derniers. Mais cet accaparement ne peut durer longtemps, car la France, du train qu'elle marche, financièrement parlant, sera libérée de toute pression monétaire avant peu et ne se ressentira plus de la crise passagère qu'n'avait pu manquer de lui causer le paiement de son énorme dette nationale.

Il est bien certain que si tous les paiements se faisaient en France en espèces seulement, la monnaie d'argent étant à meilleur marché que la monnaie d'or, celle-ci redeviendrait plus abondante sur le marché. Mais, quoiqu'il en soit, la cessation de l'accaparement par l'Allemagne contribuerait encore plus à faire cesser la pénurie de numéraire dont nous avons tant souffert ici et dont nous souffrons encore.

Somme toute, l'année commence aujourd'hui sous les meilleurs auspices pour la Californie. La production des métaux précieux va sans cesse en augmentant, l'agriculture prend de jour en jour plus d'extension et l'avenir nous promet une prospérité croissante.

HAÏTI.—La banque Lazare est submergée. C'est dommage. C'était un fameux compère que Lazare. Mais il est entendu que s'il n'y a pas d'espèces, on aura du papier-monnaie. On dit même qu'il est déjà commandé sous une apparence de "greenbacks" aux Etats-Unis. Il servira au moins à payer les sénateurs, les conseillers d'Etat, les généraux, les professeurs qui meurent de faim et dont on escompte la solde. Peut-être servira-t-il aussi à couvrir la dette des 600,000 piastres (trois millions de francs) que réclame la maison Saint-Aude fils et Cie de Paris et des négociants français, dont la pétition se trouve entre les mains de M. Decazes.

Malgré tant de misère, il fallait un monument à la gloire du vice-président Septimus Rameau, et il a imaginé de construire un Panthéon noir, pour faire pendant sans doute au Panthéon blanc de Victor Hugo.

Le premier des héros qui devait figurer au Panthéon haïtien, c'est Dessalines, l'Attila nègre, celui qui voulait dominer le pays si bien dépeuplé que "du Cap à Jérémie (du Nord au Sud) on n'entendît pas même le chant du coq."

Le président Domingue (l'oncle Dom) devait poser la première pierre et l'a bel et bien posée en présence du corps consulaire, de ses ministres et de ses nombreux bataillons, composés chacun de quatre hommes et cinq généraux. Tout s'est fait en règle. L'acte d'inauguration placé dans une urne et des médailles commémoratives de bronze et d'or furent enchâssées dans la pierre. Des discours plus diffus qu'éloquents furent prononcés. Le vice-président Septimus Rameau (le neveu Sept) eut l'adresse de retracer les exploits de Dessalines contre les Français et de se faire rappeler à l'ordre par l'évêque du Cap, qui lui déclara n'être point venu à cette cérémonie pour entendre des récriminations contre sa patrie. Sept se tut; mais tout ne devait pas se terminer ainsi. Dans la nuit, la pierre fut soulevée, les médailles furent emportées, l'urne transformée en pot et l'acte consacré à l'usage dont Rabelais a raisonné si savamment au Livre Ier de *Gargantua*, chap. XIII. Le lendemain, lorsque les policiers eurent flairé l'affaire, ils chargèrent sur leurs épaules l'urne souillée et la transportèrent chez le général Lorquet, commandant la place.

Celui-ci la renvoya à la présidence, à MM. Domingue et Septimus, qui n'étaient pas contents, ce dit-on. La première pierre du Panthéon sera, paraît-il, la dernière d'un monument que le peuple traite avec un si profond mépris. La situation est tendue. Les petits yeux dormants de Domingue se sont éclairés de rayons de colère et ont brillé comme deux pointes de stylet. (*Courrier des Etats-Unis.*)

—D'après le *Courrier de Menton*, qui publie cette nouvelle avec la mention: *Nouvelle très importante*, l'empereur de Russie viendrait incessamment en France. Sa Majesté conduirait l'impératrice à Menton, et non à San-Remo, comme on l'a dit. Leurs Majestés passeraient trois jours à Paris, dans le plus strict incognito, avant de se rendre à Menton.

—A un banquet de la Société de géographie, M. l'amiral de La Roncière Le Noury a porté un toast au président de la République. Le *Journal de Paris* dit à ce sujet:

On s'entretient beaucoup du discours prononcé, au banquet annuel de la Société de géographie, par le président de cette Société, l'amiral La Roncière Le Noury.

Dans ce discours, l'amiral a porté un toast au président de la république, et il a répété trois ou quatre fois cette expression de président de la république, de manière à bien souligner son intention.

Il a paru à tout le monde que par ce toast, et surtout par les termes dans lesquels il était conçu, l'amiral La Roncière Le Noury avait voulu effacer l'impression produite par sa lettre datée du vaisseau-amiral le *Magenta*.

—La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises de la Dordogne une affaire qui est appelée à un grand retentissement.

Le docteur Garrigues, de l'arrondissement de Sarlat, est accusé d'avoir empoisonné son père, de complicité avec sa mère et un domestique qui était l'amant de cette dernière. L'autopsie a fait découvrir dans le corps de Garrigues père une forte dose d'arsenic. Avant les funérailles on avait mis le feu au cercueil pour brûler le cadavre. La veuve Garrigues a fait des aveux, mais qu'elle a rétractés au cours de l'information.

Le docteur Garrigues a tenté de s'évader pendant qu'il était détenu dans la maison d'arrêt de Sarlat, et dans des circonstances qui rendent cette affaire encore plus dramatique.

Garrigues et ses complices comparaîtront devant le jury à la session du mois de janvier.

☞ Si vous désirez être bien coiffé et à bon marché, vous et vos enfants, allez au Robt. E. Lee, coin St-Louis et Royale et coin Bourbon et Canal.

CANDIE AUX ANGLAIS.

Les mêmes embarras financiers qui assiègent le khédive obsèdent aussi le sultan; et le cabinet de Saint-James se propose de pratiquer en Turquie le même genre de conquête hypothécaire qu'en Egypte.

Dans une intéressante correspondance qu'il reçoit de Constantinople, le *Journal des Débats*, du 21 décembre, nous apprend qu'il n'est bruit à Constantinople que de la "*cession de l'île de Crète aux Anglais, moyennant 80 millions,*" et il ajoute: "La Turquie se vendant par morceaux, au besoin se mettant en loterie, qu'y a-t-il là d'impossible?"

Loin d'être impossible, cette opération est infiniment probable.

Pendant que les trois puissances du Nord, empêtrées dans une alliance où leurs intérêts s'enchevêtrent et se neutralisent au lieu de se coaliser, en sont encore à rédiger des notes et des protocoles, l'Angleterre a à peine jeté la griffe sur l'Egypte, qu'elle s'occupe déjà de prendre de toutes parts autour de l'empire ottoman des positions maritimes. Elle cherche à compléter l'œuvre dont la prise de possession (financière d'abord, politique et militaire bientôt) de la vallée du Nil et de la mer Rouge ne doit être considérée que comme le début.

A ce titre, la Crète doit fortement la tenter. Cette île la plus méridionale de toute l'Europe, constitue une station presque intermédiaire entre la Péninsule slavo-hellénique et l'Egypte elle-même. Du sommet de ses rochers, on a vue à la fois sur la mer de l'Archipel et sur celle dont les flots vont battre la plage d'Alexandrie. Les Vénitiens en avaient jadis reconnu toute l'importance, et il n'est pas étonnant que les Anglais en convoitent la possession.

Tenant déjà, par Gibraltar et Malte, les clefs du bassin occidental de la Méditerranée où les maîtres ineptes de la nation française nous ont laissé enfermer sans tirer parti ni de la Corse ni de l'Algérie, l'Angleterre régnerait sans partage dans le bassin oriental si à la conquête de l'Egypte elle ajoutait l'acquisition de la Crète. Ce jour-là, sa puissance se ferait sentir jusque dans le Bosphore, et peu importerait que la Russie restât maîtresse des Dardanelles, puisque ses flottes, au sortir de l'Archipel rencontreraient devant elles celles de l'Angleterre, commodément embossées dans l'île de Crète, d'où il est facile de barrer le passage aux navires qui cherchent à sortir de la région des Cyclades et des Sporades, pour entrer dans la pleine mer.

Non-seulement l'Egypte serait plus que jamais dans ses mains; non-seulement elle exercerait, tout le long du canal de Suez la puissance presqu'absolue que Périm et Aden lui assurent à son débouché en Asie; mais les abords même de l'Egypte deviendraient inaccessibles, au gré de la politique anglaise, à toutes les nations de l'Europe.

INCENDIE DU "GOLIATH."

Un grand sinistre maritime vient encore d'avoir lieu en Angleterre, sur les bords de la Tamise, à 100 mètres de la petite ville de Gray. Le vaisseau-école le "Goliath" a été la proie des flammes; il y avait à bord 465 enfants; vingt se trouvaient sur un brick en route pour Sheerness et huit étaient à terre, malades. Tout le monde n'a pu être sauvé; on parle d'une vingtaine d'élèves disparus et de la mort du directeur des cours, M. Wheeler; quatre corps ont déjà été retrouvés; les autres n'ont pas reparu; peut-être quelques enfants, entraînés par le courant, auront-ils pu se sauver. Il est encore difficile de préciser toute l'étendue du désastre.

Il y a quelques années, la municipalité de Londres voulut faire un essai et faire élever les enfants des familles les plus pauvres, ainsi que tous ceux vagabondant dans les rues de Londres: elle créa une école maritime afin de faire de ces enfants des marins pour la marine militaire ou la marine marchande.

L'amirauté mit à sa disposition un ancien vaisseau de bois de 80 canons, le *Goliath*, muni d'une machine de 400 chevaux. L'essai réussit parfaitement et plus de mille élèves de cette école servirent dans l'armée et dans la marine militaire; d'autres naviguèrent au commerce.

Le feu a pris à bord à huit heures du matin, dans la lampisterie, au moment où l'on nettoyait les lampes qui avaient servi pendant la nuit et où on les remplissait d'huile minérale. C'est un enfant nommé Lacher qui a laissé tomber une lampe allumée dans un baril de pétrole. Immédiatement le liquide enflammé se répandit sur le pont avec une telle rapidité, qu'à trois milles de distance les navires-école *Arétus* et *Chichester* furent avertis instantanément du danger par les flammes et envoyèrent en toute hâte leurs embarcations.

Les enfants étaient presque tous à se changer dans le faux-pont quand fut donné le signal d'alarme; ils se précipitèrent aussitôt sur le pont et avec une telle précipitation, que les factionnaires placés aux écoutilles ne purent les empêcher de passer; le pont était couvert de flammes; ils se jetèrent sur les bastingages du côté de la rivière, mais une tempête du sud-ouest chassait les flammes et la fumée de ce côté; ces malheureux se précipitèrent par dehors, se cramponnant à tout ce qu'ils pouvaient saisir, se laissant tomber dans la Tamise en apercevant les embarcations. Près de quatre cents savaient nager, ils purent presque tous gagner la terre à la nage. Au milieu d'eux se trouvaient la femme du capitaine Bourchier et ses deux filles; l'une d'elles fut gravement brûlée aux mains et à la figure; plusieurs mousses sont arrivés à terre avec quelques blessures.

Le capitaine laissa son navire le dernier, croyant que tout le monde était sain et sauf; il se trompait malheureusement; entre le premier signal d'alarme et l'évacuation, il s'est écoulé une heure environ. Tous les vendredis, le capitaine leur faisait faire l'exercice de l'abandon du navire; dans les circonstances les plus favorables, il fallait une demi-heure. Il y a eu, dans l'incendie, des traits de courage; on a eu beaucoup de peine à arracher des pompes un grand nombre d'enfants qu'on y avait placés tout d'abord. Le navire est complètement brûlé; il n'y a aucune chance de le faire renflouer.

THIERS ET GAMBETTA.—On lit dans les *Tablettes d'un spectateur*:

Ce n'est plus un mystère pour personne que l'ancien Président de la République et l'ancien chef du pouvoir exécutif à Tours et à Bordeaux, l'un et l'autre, ont conduit le travail parlementaire et—pourquoi ne pas dire le mot—diplomatique d'où est sortie la victoire des gauches. Chacun dans sa sphère a agi activement. Partis tous les deux se sont unis dans un effort suprême et toujours efficace.

On ne sera pas étonné d'apprendre:

1° Que dès aujourd'hui M. Thiers et M. Gambetta porteront toute leur attention et le poids de leur influence sur l'élection des délégués des conseils municipaux.

2° Que déjà un grand nombre de départements, des candidatures sont offertes à l'ancien président de la République et à l'ancien chef du gouvernement de la Défense nationale.

Pour se faire une idée de la part prise par M. Gambetta à l'élection des 75 sénateurs viagers, il suffira de citer ce fait; depuis le premier scrutin où est sorti victorieux le nom des MM. d'Audiffret-Pasquier et Martel, jusqu'au dernier scrutin, jusqu'à celui d'hier, lequel a assuré le succès du marquis de Malleville, le candidat personnel à M. Thiers, jamais M. Gambetta ne s'est couché avant trois ou quatre heures du matin. Les grandes soirées et les longues nuits étaient consacrées aux pourparlers propres à donner la victoire, et elles étaient remplies par les débats et souvent les déchirements auxquels donnait lieu la formation des listes des candidats. Les ouvriers typographes du journal la *République française* ont eu invariablement à imprimer ces listes.

UNE ASCENSION AU PIC DU MIDI.—MM. Vaussenat et Bosviel frères, ont fait le 12 décembre au pic du Midi une ascension audacieuse. Ces trois intrépides voyageurs ont mis cinq heures pour franchir la rampe glissante qui mène de Gripp à l'Observatoire du pic. La montée leur a été pénible, à cause de l'état de neige cristallisée, grumeleuse, qu'ils trouvaient sous leurs pas, qui se soulevait en poussière brillante et venait enfouissant leurs chevilles. La température *maxima* qu'ils ont éprouvée a été de 16 degrés au-dessous de zéro, malgré laquelle ils ne pouvaient prolonger leurs temps de repos, de sueur; ajoutons qu'ils étaient chargés de provisions fraîches. M. le général Nansouty leur fit, cela va sans dire, un excellent accueil, leur offrit un réconfortant dîner. Après cinq heures et demie de séjour à l'Observatoire les trois voyageurs se remettaient en route, qu'on nous passe l'expression. La descente fut facile et prompte; ils volaient, paraît-il, sur et à travers la neige glacée, en s'appuyant ferme sur leurs bâtons ferrés, si vite, qu'après une heure et demie de bonds et de glissades ils arrivaient à Gripp. M. Vaussenat et sans doute MM. Bosviel vont prochainement recommencer l'ascension.

—Nous avons parlé de l'organisation, par la Compagnie générale transatlantique, d'une ligne côtière qui desservira les ports de Hambourg, Rotterdam, Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux et Santander. Les journaux français nous apprennent que ce service a commencé le 23 décembre; il est bi-mensuel et il sera fait par les steamers *Mimosa* et *Caravelle*.

Gymnase pour hommes, St. Charles 103. Harry Hammersley, principal.

—Testament d'un avocat:

"Je lègue à l'hospice des aliénés tous mes biens, se montant à la somme de trois cent mille francs.

"Cette fortune ayant été acquise à porter la parole pour les plus enragés plaideurs du département, ce n'est pas un don que je fais, mais une restitution."

—Une jeune femme est morte à Bruxelles, dans un hôtel où elle était descendue. L'*Indépendance*, racontant le fait dit:

"Mardi dernier, une jeune femme qu'à son accent l'on a prise pour une Française... etc."

Les Belges découvrant que les Français ont de l'accent!

Elle est bien bonne!

—On lit, rue des Marais, sur la vitre de la boutique d'un marchand de bric-à-brac: *A vendre une grand table anaca jou avé cralonge.*

—Pour la fin, une perle du *Journal amusant*:

Dialogue entre deux marins, à bord:
—Dis donc, Galipot, quel bord la chique du commandant?
—Tribord.
—Bonne affaire! nous irons en permission ce soir!

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 23 JANVIER 1876, GRANDE MATINÉE offerte par le

Club Dramatique Louisianais,

Au bénéfice de Mme M. VEZIAN, (Artiste attachée au club.)

Avec le gracieux et obligeant concours de: Mlles EVE DABLESTEIN, ALPHONSINE GODIN et Mme CECILE BROUX et Mlle C. BAUER.

Les Diables Roses, Comédie en 5 actes, (mêlée de chants), par MM. Eug. Spangé et L. Thiboust.

"Une femme qui se jette par la fenêtre," Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. E. Scribe.

Prix du Billet.............50 cents.

Pour la distribution des rôles, voir les programmes.

Les portes seront ouvertes à 11 heures. Le spectacle commencera à midi précis.

Toute carte sera échangée contre une place numérotée, en s'adressant au bureau du contrôleur, à l'Opéra, le samedi 22 janvier, de 10 A. M. à 3 P. M. et le dimanche 23 de 10 heures à midi. 2'an—D

Grand concert vocal et instrumental

Donné par les premiers talents de la ville, SOUS LA DIRECTION du prof. G. COLLIGNON, Au profit de L'Asile des Orphelins de St-Vincent, A LA SALLE ST-PATRICK, MERCREDI, 19 JANVIER 1876.

Les portes s'ouvriront à 7 1/2 heures, le concert commencera à 8 heures.

PRIX DU BILLET—CINQUANTE CENTS.

PROGRAMME:

—Première Partie—
1. Une larme de tes yeux—Romance...Chs. Lecocq — Mr Aug. Davis.
2. Grand Duo—Norma...Bellini — Mme Henriette Comes, Mlle M. Collignon.
3. Mélodie pour Basse — Mr A. D. Cassard.
4. Fantaisie pour Violon...Leonard — M. V. Caulier.
5. Air du Trovatore...Verdi — Mme Henriette Comes.
6. La Somnambule—Final...Bellini — Quintette—Mme H. Comes, Mlle M. Collignon, Mlle L. M***, MM. Aug. Davis, Cassard et GRAND CHŒUR.

—Seconde Partie—
7. Rappelle-toi—Mélodie...George Kupes — Mr Aug. Davis.
8. Grand Duo des Huguenots...Meyerbeer — Mme H. Comes et Mr Ad. Cassard.
9. Air de Janot et Colin...Nicolo — M. le M. Collignon.
10. Streghe—Danse des Sorcières...Paganini — Mr V. Caulier.
11. Grand Air—Freischutz...Weber — Mme Henriette Comes.
12. La Favorite—Grand Final...Donizetti — Quintette—Mme H. Comes, MM. Aug. Davis, A. Cassard, Rossi, Repetto et GRAND CHŒUR.

Accompagnateur...Mr J. CARTIER

On se servira d'un piano Steinway au Concert. 16jan—3t.

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13. H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan

GRAND BAL ANNIVERSAIRE DES GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 8me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION. Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet, J. B. Besson, O. M. Bivière, André Rudolphe, Denis Bechac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus....$3 00. 2 janv—11D

BLACKMAR & FINNEY. 174 CANAL ST. OPPOSITE CHRIST CHURCH. PIANOS, ORGANS & MUSIC

Banque des Workingmen.

Nouvelle-Orléans 12 janvier 1876.

A une élection par les actionnaires de cette corporation, tenue le 10 courant, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues directeurs pour l'année à courir:

VICTOR MAIGNAN, M. B. MUNCY, J. B. CAMORS, J. G. SPOR, D. POCHELU, THEO. COMMAGERE, A. WALZ, J. E. MERILH, J. B. MONDIEGT.

Et à une réunion de la direction ont été unanimement réélus: Victor Maignan, président, et J. B. Camors, vice président.

16janv—3t J. B. MONDIEGT, Caissier.

Workingmen's Bank—Banque des Travailleurs.—Nlle-Orléans, 6 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de QUATRE POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 15 janvier 1876. Le livre des transferts restera ouvert, mais les transferts ne seront moins le dividende.
15janv—3t J. B. MONDIEGT, Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 13 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des directeurs, un dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier lundi de février prochain.
14 jan—15t J. W. HINCKS, Secrétaire.

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, January 13, 1876.—At the regular meeting of the Board of Directors, held this day, a semi-annual interest dividend of Five per cent was declared, payable to the Stockholders on and after the first Monday in February next.
jan14—15t J. W. HINCKS, Secretary.

Compagnie d'Assurance Home—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de CINQ pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater de SAMEDI, 15 du courant.
9 jan—10t CHARLES LE SASSIER, Secrétaire.

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 6 Janvier 1876. L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.
6janv—2t p s. H. L. PEIRE, Caissier.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.—Nouvelle-Orléans, 6 janvier, 1876.—L'assemblée des actionnaires de cette compagnie à l'effet d'élire sept directeurs pour l'année, aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
6jan—jus 17. JOS. H. DEGRANGE, Secrétaire.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 3 janvier 1876.—Le 13 du mois dernier, à une élection par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année courante:

GEO. JONAS, J. C. MORRIS, J. H. STAUFFER, E. J. HART, J. M. ALLEN, EMORY CLAPP, R. S. HOWARD.

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr GEO. JONAS a été réélu président, à l'unanimité.
4 janv—15t CH. JUMONVILLE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
4 jan—2t p a. jus 7 fév. JAS. J. TARLETON, Caissier.

Bureau de New Orleans City Railroad Company—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Metairie and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, souscrire aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de treize des actions anciennes de cette compagnie aura droit à une nouvelle action dont il devra être payé vingt pour cent au moment de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.
4jan—1m C. C. LEWIS, Secrétaire.

Bureau de la compagnie de navigation du Canal Carondelet.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu le TROISIÈME LUNDI (le 17) de janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
21déc-21,22déc—4,16janv LOUIS BURTHE, Secrétaire.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1875.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, 18 du mois prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
18déc—1m CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement.
1déc— EDGAR HINCKS, Caissier.

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.

Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.

Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er Février au 25 Février 1876; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.

Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 6 heures; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.

Ce règlement est impératif.

On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.

Par ordre du Comité Exécutif, SAMUEL MULLEN, Surintendant Général.
9janv—aulerfév

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.

Dernière semaine de YANKEE LOCKE. Ré-engagement de la Troupe de SEIGRIST MIDGETS ET DE ST-FELIX.

Dimanche, lundi et mardi, 9, 10 et 11 janvier, le nouveau drame centenaire 1776, OU IL Y A CENT ANS.

Mercredi à midi et le soir, et jeudi, 12 et 13 janvier.—Reprise du grand drame "LES DEUX ORPHELINES."

Vendredi, 14 jan. bénéfice d'adieu de Mr Geo. E. Locke. A cette occasion il donnera son grand drame de tempérance intitulé: TEN NIGHTS IN A BAR ROOM.

Samedi, matinée et le soir.—Grand spectacle double.

Dimanche, 16 janvier.—Le comédien populaire, R. C. France, dans son fameux drame MARKED FOR LIFE. 9jan—

Théâtre St.-Charles.

Miss KATE FISHER et son CHEVAL PRODIGE DRESSÉ.

Commençant Dimanche, 16 janvier jusqu'à nouvel ordre et Matinée le samedi MAZEPPA! Le cheval indompté de la Tartarie.

Vendredi—Bénéfice de Miss Kate Fisher. 16jan—

GYMNASE DES DAMES.

Institut calisthénique et orthodémique, Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

C'EST établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL,
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance. J. P. Rondé, chairman; Martin Dessenthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours, Jean Mallies, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pihiet, Julien Vesin.

Comité Arbitral. A. Combouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, Georges Lenta,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoirs).

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens,
1. J. G. Mattingly, encoignure Magazine et Napoléon Avenue.
2. J. Pfeiferle, rue Tchoupitoulas No 1425.
3. Marx Levy, encoignure Magazine et Louisiana Avenue.
4. François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magazine.
6. Emile Saulier, encoignure Joséphine et Magazine.
7. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
8. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9. A. P. Levesque, aux Casernes.

13janv—7t JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

Le Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:

Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	26 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	632 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 10	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 55
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c.	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de	241 membres	
Admis depuis cette époque	31 "	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales	52	
Absents démissionnaires	6	64
Effectif actuel		208 m.
Classés comme suit:		
Membres Actifs	163	
" Honoraires	32	
" " Bienfaiteurs	13	
Total égal		208 m.

11janv—7f

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!

En débarquement 200 paniers Champagne **DRY VERZENAY,** De la célèbre marque George Goulet & Cie., Rheims, En vente dans les principales groceries de détail et par Paul Gelpi & Bro., 41 rue Vieille-Levée. SEULS AGENTS POUR LE SUD. 19déc—1m

Le Dr. G. P. MALONEY,

150...Rue du Canal...150. CHIRURGIEN-DENTISTE. Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 23nov—

Le Docteur Ferrière

Si bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, du cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode.

Heures de consultation—De 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et de 4 à 6 h. du soir. 20 nov—1 an

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades. Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia.

REMEDE INFAILLIBLE —CONTRE LA— DYSSENTERIE.

Le remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, des consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariage, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 h. du soir. 16nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en mariage et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur tous les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures. 25mars—1an

"$1,500,000"

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, les différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co., 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y. 14déc—

Mme Vve FERARI, ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris, INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 102. On prend des pensionnaires à prix modérés. 8 août—3m—11 Mar J

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53 (Encoignure Bienville.) Manufacture à vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER, Et Importateur de: CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c. 11 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre. Branche: 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau........$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau........$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,740 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	23,972 46		
Sur les risques maritimes	4,625 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,238 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,670 00		
Taxes et licences de ville et d'Etat pour 1874 et 1875	15,216 50		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 91		
Loyer	3,907 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,608 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030 60
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		
L'actif de la Compagnie est comme suit:			
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,323 77	
Prêts sur nantissement		18,337 16	
Effets pour primes à courte échéance		7,295 31	
Actions de banque et autres actions		31,540 25	
Biens fonciers		34,324 37	
Prime en voie de perception		23,663 90	
En banque	$34,738 88		
Balance dans la banque d'Amérique	512 96	35,250 84	
Total de l'actif		$200,020 60	

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie, provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

11janv— LOUIS BARNETT, Secrétaire.

H. P. BUCKLEY.

8......RUE DU CAMP......8

Vend aux plus bas prix LES MONTRES A REMONTOIR AU PENDANT DE WALTHAM —Aussi— Un grand assortiment en tous genres de montres américaines, anglaises et suisses, pour hommes et pour dames.

ARGENTERIE et couvert d'argent et une grande variété de BIJOUTERIE des modèles les plus nouveaux.

MONTRES réparées avec soin et les DIAMANTS remontés. 19déc—1m.

L. GIROT,

Marchand-Tailleur, 11......rue du Camp......11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 8nov.—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché. Le Pontchartrain Cheap Store. Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire. BOTTES ET SOULIERS de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est: Ventes rapides et légers bénéfices. 21 fév—1an

Dépôt de Machines à coudre à Vapeur de GREGG. Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compté plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou les nouveautés de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera.

MEUBLES! MEUBLES! Vente pour liquidation

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en BOIS de ROSE, BOIS d'ACAJOU, BOIS de NOYER, BOIS de CHÊNE et en BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

BALANCES DE FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton. Conformes à l'étalon des Etats-Unis. SUCCURSALE 53 - Rue du Camp, - 53. 20 oct—6m W. H. BOWMAN, Agent.

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires, ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux. 27sept—1an

VENTES JUDICIAIRES.

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,882. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-neuf (29) janvier 1876, à midi, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, dans les écuries de James Rogan No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

16janv—3t EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'Association de Prêts et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vannier, ci-devant voyer, le 30 d'avril 1860 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 39 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1874, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lips.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

13 jan—3t EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Frank Canepa vs. la dame Delphine Maynen, épouse de J. B. Victor Benit.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 8,267—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1° UN terrain situé au faubourg Tremé rue Tremé, entre celles Ste-Anne et Dumaine, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cinquante et un, suivant plan dressé par Bourgerol, ci-devant arpenteur, le 7 août 1838 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, au livre de ses plans sous le No 44. Le dit terrain ayant mesure américaine trente-deux pieds de face sur cent quatre-vingt-neuf pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain No Quatre, de l'autre par le terrain No Six et derrière par le numéro Deux.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° UN terrain situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le numéro Dix de l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Roman, suivant plan dressé par Henry Moellhausen, ci-devant voyer, le 9 juin 1845 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain ayant mesure américaine, trente-neuf pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

19 déc—3t EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse Plaquemines.

Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausade.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de Mme Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausade, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits,

Le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci après décrites, savoir:

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges ou servitudes y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinquante-quatre milles au dessous de la ville de la Nlle-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Bellevue", désignés par les Nos 51 et 52 sur un plan dressé par M. J. H. D'Hémécourt, député du voyer de la ville, daté du 2 décembre 1865 et déposé pour référence à l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nlle-Orléans. Les dits morceaux de terre se touchant; ils ont chacun un arpent de face au dit fleuve Mississipi, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux arpents et rapporteront l'année prochaine, et le fond de la propriété—environ quarante—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une vache anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS.—Pour les meubles, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant, le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets divisés en coupons au gré des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

O. B. SARPY, Shérif de la Paroisse Plaquemines. 14janv—au 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.

Succession de François M. Chartier.

Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 16.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de François M. Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, dans cette paroisse, dans le bureau de la maison de cour dans la ville de la Pointe-à-la-Hache, sur la rive droite du fleuve Mississipi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété décrite ainsi:

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, borné, en haut, par des terres qui appartenaient jadis à la dite succession; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE.—Cette propriété sera vendue en lots conformément à la section 3451 des Revised Statutes de la Louisiane; un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date de la dite vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.

OSCAR B. SARPY, Shérif de la paroisse Plaquemines. 27déc—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet, A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.— Victor Maignan, A. H. Brousseau, L. D. Sarpy, A. Bonnecase, B. Baloy, H. Labasse, J. Bayle, H. Gally, A. Chiapella. 1fév—1an

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr. 9avril— No 71 rue Tchoupitoulas

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS. 149 Bleecker Street, NEW YORK. Table d'hôte à midi et de 5 1/2 à 7 1/2 heures. CAFE ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire. Succ. de J. LARRU.

☞ Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement. Interprète et renseignements obtenus gratis. 6 oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et ses amis et leur demander la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107......Rue de la Douane......107. MM. GERMAIN & AUGUSTE, PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 6oct75—1an

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON. 12 fév—1 an coin Dauphine et St-Louis

LUMBER

BOIS de construction et de charpente. Prix de manufacture. Nevers & Hery, MAISON FRANÇAISE No 315 Julia street, Nouveau Bassin. 10juil—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 12 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour clore l'intérêt d'un résident étranger, les propriétés suivantes, situées en ville et bien améliorées:

1° LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos. 341, 343 de la rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur, près le marché français, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis et après le coin de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs de cette partie populeuse de la ville pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures ou des marchandises sèches en détail.

2e. La maison à étages, en briques et à mansarde, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les agréments nécessaires—gaz, water works, &c.

3e. L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 60 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Dauphine et Union. Elle fait face à la Place Washington, à trois chambres, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4e. Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5e. La maison et le terrain y attenant. C'est une boutique de charpentier désignée par le No 125 de la rue Ste-Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles du 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance.

Les actes de vente pardevant Mr Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

15janv—15,16,22,30—5fév au12

MAGASIN ET MAISON DE PRIX. Propriétés dans le deuxième et le troisième district.

Succession de feu Cyprien Dufour. No 34,399. Deuxième Cour de District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 22 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu et en conformité d'un jugement rendu par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 13 décembre 1875 et signé le 17 décembre 1875, dans la susdite succession—les propriétés foncières suivantes de prix—

1.—Un certain terrain situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Royale et Bourbon. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 113 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant le magasin et maison en briques, bien bâtis, portant le No 79 de la rue Bienville.

Il sera vendu, avec cette propriété, 20 actions de $500, de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété—laquelle obligation devra être assumée par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication.

La partie supérieure est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $400 par an—le magasin à raison de $46 par mois.

Trois certains terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier Bourbon et Dauphine. Les dits terrains sont désignés par les lettres A, B et C, sur un plan de Mr L. H. Pilié, arpenteur, daté du 29 décembre 1875 et déposé aux bureaux de l'encanteur.

2. Le terrain "A" forme l'angle N. O. de l'angle des rues Bourbon et Quartier; il a 34 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur 83 pieds de profondeur et face à la rue du Quartier; ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprenant la belle et agréable maison en briques et à étage, bien finie, désignée par le No. 256 de la rue Bourbon.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876 à raison de $600 par an.

3. Le terrain "B" touche au terrain ci-dessus décrit; il a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 83 pieds, entre lignes parallèles; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la jolie maison basse, en briques, désignée par le No 257 de la rue Bourbon.

4. Le terrain "C" touche à la susdite propriété dans le fond; il a 41 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 65 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant la maison basse, en bois, désignée par le No 81 de la rue du Quartier.

Cinq terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Kerlerec et Claiborne. Les dits terrains sont désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan de M. L. H. Pilié, daté du 29 décembre 1875.

5. Le terrain No 1 forme l'angle S. E. de l'angle des rues Derbigny et Kerlerec; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 71 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Kerlerec; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprenant un joli cottage double en bois, cuisine, cuve, etc.

6. Le terrain No 2 touche au terrain No 1; il a 32 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny sur 71 pieds 10 pouces de profondeur.

7. Le terrain No 3 touche au terrain No 2; il a 32 pieds 8 pouces de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un cottage double en bois, cuisine, cuve, etc.

8. Le terrain No 4 touche au terrain No 3; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant une maison en bois et à étage, couverte en ardoises, cuve, etc.

9. Le terrain No 5 touche dans le fond à la propriété ci-dessus décrite; il a 28 pieds 9 pouces de face à la rue Kerlerec, sur 61 pieds 3 pouces de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprenant un joli cottage en bois, ayant 4 chambres, cuisine, cuve, etc.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en paiements annuels égaux, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles portant 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. L'hypothèque devra contenir la clause pénale par laquelle les acquéreurs s'engagent à payer les honoraires d'avocat (taux à 5 pour cent) si les billets (en partie ou en totalité) donnés en paiement étaient mis en cour pour recouvrement. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou aux porteurs des billets jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être subdivisés au gré des vendeurs, et les acquéreurs devront payer toutes les taxes de l'année courante 1876.

Aussi les taxes d'Etat pour 1875 dues, ainsi que les prix d'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.

21déc—21, 24déc—1,8,15, 22 jan

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 134 DE LA RUE DE LA COMMUNE, NLLE-ORLEANS. INCORPORÉE EN 1866, ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

E. ZUBERBIER, Président. PH. W. DIELMAN, Vice-Présid. EMIL MAIER, Secrétaire. H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS: J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer, G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen, H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voelkel, C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vatter, P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling, A. Gaiser, L. Reder, J. A. Webert, L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier, J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler. 8 juin—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK —AND— Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp. CAPITAL...$500,000

E. C. PALMER, président. JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS— ED. CONERY, FRED. WING, J. H. KELLER, W. S. THOMAS, DAVID WALLACE, JAS. JACKSON, E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal. DIRECTEURS: Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thomas A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts. DAVID URQUHART, Président. CHAS. KILSHAW, Trésorier. 10mars 75—1an

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un acompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

5mai—1an JAMES B. GUTHRIE, agent. Au No 1/2 de la rue Gravier.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies. Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce,

James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne,
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 391 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 419 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 283 rue du Camp,
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 489 rue Dryades.
Eugène Krath, propriétaire du Pelican Brewery No 222 rue Villeré.
George Steuernagel, 183 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 163 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 243 rue St-Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 231 rue Magazine.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E.-U.
O. T. Theisman, grocer, 284 rue des Magasins.
18 mars—1 an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL,

No. 22 rue Baronne. J. L. GUBERNATOR, Président. M. RENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qui se paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande. 1er mars 75—1an

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Grande vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et américaines, Lingerie, "notions", manteaux, Coutellerie, &c., &c.

Egalement à 11 heures du matin—une caisse de marchandises sèches avariées.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., Alex. Levy, encanteur—Salle d'encan, au No 33 de la rue des Magasins.—LUNDI, 17 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu un choix de—

Marchandises sèches étrangères et américaines, "notions", manteaux, coutellerie, &c. —Egalement— A 11 heures du matin, une caisse marchandises assorties, avariées.

Conditions—à la vente. 16 jan—

PAR M. W. NEWMAN.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN, Hy. Stern, encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 17 janvier 1876 à 11 heures du matin, au magasin No 33 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée—

500 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 16janv—

PAR O. VALETON.

Fromage Romain!! Fromage Romain!! Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur—MARDI, 18 Janvier à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin Nos 93 et 95 rue des Magasins, endommagés à bord du "G. Canal"—5 caisses Fromage Romain.

16janv—2f

PAR D. E. MORPHY & SON.

Faïence, articles en granit, Rockingham et plaqués.

PAR D. E. MORPHY & SON—A. E. Morphy encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 19 janvier 1876, à 10 heures du matin, au magasin Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—

Un grand choix de faïence blanche, articles granit, Rockingham et plaqués.

Conditions—Comptant. 16jan—

ELITE CLUB ROOM,

40......Rue St-Louis......40. Entre Chartres et Passage de la Bourse. Vins fins, Liqueurs, Bière, &c. BOISSONS à 10 CENTS LE VERRE. 19déc—1an

TOUX, RHUMES, ASTHME.

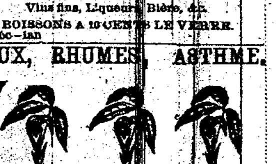

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 des Champs-Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—6m V.D.Ma.

CHARBON!

COAL. H. & TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livre du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINE, agent) COAL. MARCHAND DE CHARBONS Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 5e district, son bureau No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. sept—1an

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les lundi, mercredi, vendredi à 7 heures.

Président, EDGAR LARUE. 11 sin75—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,

73......Rue DECATUR......73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire. sept—1a

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts.

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Bois pour plafond (ceiling) à $13 les mille pieds, livré.
E. W. Boards à $12 50 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande pas votre patronage, je m'engage à vous contenter sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi nous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.

Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN.

25 août—6mois Au No 33 de la rue du Canal.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bâtis, Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans. 12 juil 75—1an

Collège Commercial de Dolbear

203......Rue du Canal......203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, de jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président. N. B.—Privilège d'élèves à vapeur. 1an MJD

A Louer.

LE vaste édifice, connu sous le nom de HOTEL D'ORLEANS, situé dans la rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, ayant environ 70 chambres. Il vient d'être mis à neuf. On le louera très bas prix, pour l'année 1876, à un bon locataire, ou on le vendra à des conditions avantageuses.

S'adresser à La Banque des Citoyens de la Louisiane, N. O. 21 déc 1875. 21 déc—1mMJD

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPREIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARÉ, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DUBIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
E. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Jhaville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss.)

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur les livres des personnes sollicitant du travail.

Hommes [illegible]
Femmes [illegible] soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne—

Hommes [illegible]
Femmes [illegible] soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, de Bassett, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr A. Jas, pharmacien ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes

En caisse le 1 décembre 1874	[illegible] 39	
Collections pendant l'année	[illegible]	$1924 65

Dépenses

Bons de secours délivrés donnant droit à 203 logements et 406 repas	[illegible]	
Secours en argent	[illegible]	
Aux inondés de France	[illegible]	
Cours d'anglais, (professeur)	[illegible]	
Employé, location du bureau	[illegible]	
Frais divers, annonces, imprimés	[illegible]	$1451 43
En caisse le 1er Décembre 1875		$473 17

23 déc—1t J.V.S.D. J. M. MONDIEGT, Secrétaire.